

# COMPTE RENDU

*Citoyenne*

**FLOIRAC**



VILLE  
DE  
FLOIRAC

## CONSEIL DE QUARTIER

### JAURÈS/ÉTANGS

Mercredi **11 mai 2022**  
de **18h30 à 20h**

 M.270

#### INTERVENTION D'ALEXANDRE BOURIGAULT

1er Maire-Adjoint, délégué aux Finances, aux Ressources Humaines, à l'Administration générale, à la Démocratie participative et à l'Agenda 21

#### Ville apaisée / Généralisation du 30 km/h

Début 2023, la ville de Floirac généralisera le 30Km/h sur l'ensemble du territoire à l'exception de quelques axes structurants. Alors que les zones à 30km/h étaient considérées comme des dérogations au 50 km/h, elles deviennent la norme et c'est le 50 km/h qui devient l'exception.

L'ensemble des conseils de quartier ont été consultés pour connaître quelles devraient être les exceptions au 50 km/h. À la suite de ces retours, il est envisagé les dérogations aux 30 km/h suivantes :

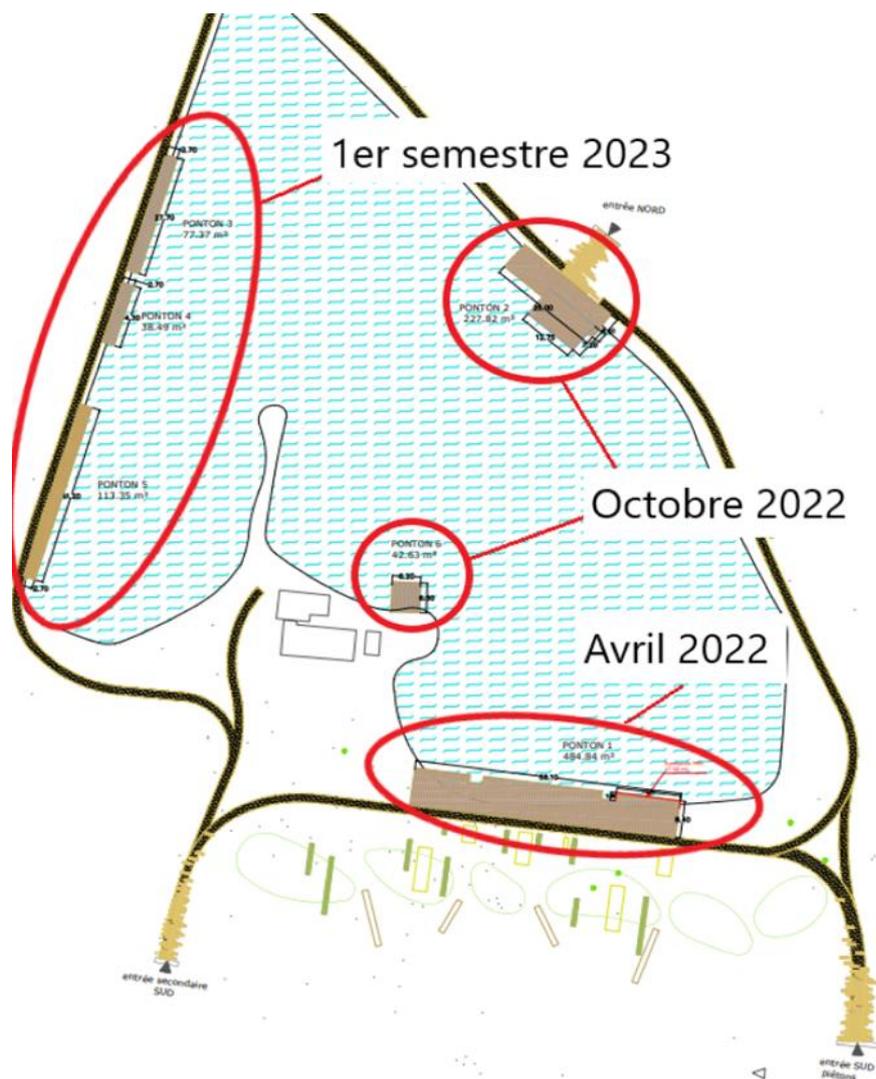
- Quai de la Souys
- Avenue François Mitterrand à 30 km/h sauf sur le tronçon chemin de Belle-croix / Côte du Coucut qui reste à 50 km/h.
- Après la livraison du barreau Bergès : Avenue Gaston Cabannes à 50 km/h entre le giratoire de la sortie 23 et le barreau Bergès ; rue Aristide Bergès à 50 km/h (raboutement de la circulation vers les quais).

### **INTERVENTION DE GUILLAUME PAOLETTI**

Chargé de projet paysage et environnement - DSTU

Monsieur Paoletti présente les travaux de réfection des pontons du parc des étangs et le calendrier. Concernant le bois, il précise que c'est de la résine minérale, qui pourra être recyclée lorsqu'il faudra la remplacer.





**INTERVENTION DE BORIS CALLEN**  
Chargé de mission mobilisation citoyenne

Monsieur CALLEN rappelle que le budget participatif est un processus démocratique permettant aux citoyens Floiracais de proposer des projets d'intérêt général pour la ville ou leur quartier. Une partie du budget municipal est alloué aux floiracais pour des projets proposés par les habitants pour tous les habitants. Pour les budgets participatifs 2021-2022 cette somme est de 160 000€.

À la suite de la phase de dépôts, 101 projets ont été déposés. L'étude de faisabilité menée par le comité paritaire a retenue 37 projets recevables.



Du 1er juin au 15 juillet 2022, les floiracais pourront voter pour leurs projets préférés. Plusieurs possibilités :

- Voter en ligne
- Remplir un bulletin de vote et le déposer à l'accueil de la Mairie, à la fabrique citoyenne, à la M.270 ou au centre de loisirs
- Profiter de la présence de l'équipe de la mobilisation citoyenne sur différents événements pour voter : marché, Etangs heureux, videgreniers, kermesses...

Présentation des projets retenus sur le quartier Jaurès/étangs :

## VILLE

### Réveil Monrepos !

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Redonner vie au square et lui donner une meilleure visibilité : Végétaliser l'entrée du square / Installer une petite aire de jeux pour enfants / Arbres fruitiers / Transformer le bassin

**Budget estimatif :** 50 000€



### Structure d'escalade

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Ajouter une structure d'escalade voie Eymet à côté de la tyrolienne.

**Budget estimatif :** 50 000€



## Art Sauvage

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Réalisation de quatre très grandes peintures représentant des animaux, réalisées par le célèbre graffeur bordelais A-Mo, sur des murs de lieux publics.

**Budget estimatif :** 12 000€



## QUARTIERS

### Nichoir à oiseaux

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Installer des nichoirs pour les oiseaux dans les espaces publics.

**Budget estimatif :** 4 000€



## Journée festive

**Secteur :** Jaurès/Etangs (esplanade des libertés)

**Description du projet :** Journée festive pour les habitants du quartier (en collaboration avec l'association des anciens jeunes du quartier). Jeux pour les enfants, groupes musicaux locaux, pique-nique, soirée dansante.

**Budget estimatif :** 6 000€



## Ciné-club

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Proposer des projections à la M270 de courts ou longs métrages, suivis de débats avec des intervenants.

**Budget estimatif :** 8 000€



## Soirée débat sur le droit des femmes

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Organiser une soirée/débat sur la thématique du droit des femmes.

**Budget estimatif :** 6 000€



## Réanimons le square Monrepos

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** organiser une journée festive au square Monrepos avec la participation de l'association Bruit de frigo. Clôture de la journée par un cinéma de plein air.

**Budget estimatif :** 12 000€



## Festival de poésie

**Secteur :** Jaurès/Etangs

**Description du projet :** Organiser un festival de poésie

**Budget estimatif :** 12 000€



La Ville de Floirac lance une concertation sur le réaménagement de l'Esplanade des libertés, dans le cadre de la démarche d'Urbanisme résilient.

### INTERVENTION DE GUILLAUME PAOLETTI

Chargé de projet paysage et environnement - DSTU

Monsieur Paoletti présente le réaménagement de l'Esplanade des libertés et sa concertation. L'objet central est de faire de l'esplanade un îlot de fraîcheur.

En effet, l'esplanade est qualifiée d'îlot de chaleur urbain. Ce phénomène crée un effet de dôme thermique occasionnant une sorte de microclimat urbain où les températures sont significativement plus élevées en comparaison à des sites proches plus végétalisés ou naturels. Il se traduit par un phénomène d'élévation de température localisée.



La ville de Floirac est identifiée comme ville « nature », et souhaite continuer à développer les espaces paysagers et espaces naturels à travers toute la

commune. Cette volonté politique, guidée par un souhait de mailler le territoire d'espaces de respiration végétalisés, doit permettre l'accès au plus grand nombre à ces espaces et est fondée sur la conviction du rôle essentiel du végétal en termes d'épanouissement, de lien social, de santé et de bien-être.

L'objectif du projet est également de proposer des aménagements confortables et adaptés à toutes les saisons (jeux, sport, espaces de pause et de rencontre, etc.) et de structurer les espaces de flux de circulations en conséquence.

Les habitants étant les premiers concernés par ce projet une concertation a été lancée. Elle est ouverte à tous les habitants de tous les âges.



Les étapes de la concertation :

## Questionnaire

- Diffusé au 1<sup>er</sup> avril durant 20 jours
- 220 réponses obtenues

## Atelier 1

- Réalisé le **05 mai** (jeudi de 18h à 19h30)
- Concertation sur le zonage
- Concertation sur l'usage potentiel de l'eau

## Atelier 2

- Organisé le **19 mai** (jeudi de 18h à 19h30)
- Concertation sur les aménagements à réaliser

## Atelier 3

- Organisé le **02 juin** (jeudi de 18h à 19h30)
- Concertation sur les aménagements proposés
- Concertation sur la circulation et les accès

- Un temps de restitution est prévu le **samedi 2 juillet sur l'esplanade**
- 2 ou 3 participants pourront **intégrer le jury** aux côtés de la ville lors de la phase concours de maîtrise d'œuvre.



**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER**

Mercredi 23 novembre à 18h30 - M.270